

UNIVERSITE DE LUBUMBASHI

CENTRE UNIVERSITAIRE DE KINDU

B.P.122.

KINDU



FACULTE DES SCIENCES SOCIALES, ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES

DEPARTEMENT DES SCIENCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

**LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GESTION
DE LA CHOSE PUBLIQUE :
CAS DES DIVISIONS PROVINCIALES DU MANIEMA
(1997 - 2005)**

Par

Julienne KIKUKAMA FAIDA

Travail de fin de cycle présenté en vue de
l'obtention de grade de gradué en Sciences
Politiques et Administratives

Directeur : C.T. Casimir NGUMBI KITETE

Encadreur : Ass. Modeste SALIBOKO OMARI

Année Académique : 2004-2005

0. Introduction

Depuis le temps le plus reculé de l'histoire, la création humaine avait donné une démarcation entre l'homme et la femme.

Dans le parcours de son évolution de l'antiquité, au temps moderne, la différenciation des classes se fera sentir, phénomène qui n'épargne personne.

La mutation en psycho-sociale à laquelle l'homme, être doué de l'intelligence et victime donne une place de choix à ces derniers à partir du siècle de lumière qui avait vu jour à l'occident puis s'est manifesté au fil du temps dans d'autres continents.

La femme en s'émancipant prend conscience de son véritable rôle et de la responsabilité qui lui incombent.

En s'insérant dans la vie politique par la vie professionnelle et les affaires sociales, elle décharge peu à peu l'homme d'un fardeau.

Les performances observées dans la vie de la femme constituent un acquis considérable à la fois dans les rapports entre l'homme et la femme et dans la contribution de cette dernière dans la vie professionnelle.

Les femmes de la ville de Kindu suivront la même démarche à l'instar d'autres femmes des différentes provinces de la République Démocratique du Congo et parviendront à imposer leur volonté d'être actrices aux institutions étatiques de la ville de Kindu.

Parmi leurs revendications, la façon dont ces femmes doivent être représenté, constitue un soubassement d'un mécontentement à leurs demandes suscitant ainsi un intérêt manifeste de la part des chercheurs.

A Kindu et partout ailleurs, quelques chercheurs s'étaient intéressés et s'intéressent encore dans leurs études à la participation de la femme dans les institutions étatiques à travers le pays depuis les années écoulées.

C'est le cas des études menées sur les femmes et la politique par MONICAM¹, le travail féminin par ROLLAND², les femmes cadres dans les entreprises par LAUFFER, J³ d'une part les femmes prix nobel par MARIE CURIE⁴ d'autre part.

¹ . MONICA. CH., *Les femmes et la politique*, éd. Mon chrétien, Paris, 1918, p. p. 191-200.

² . ROLLAND. M., *Le travail féminin*, éd. P.U.F, Paris, 1918, p. p. 213-270.

³ . LAUFFER. J., *Les femmes cadres dans l'entreprise*, éd., Lamza, 1982, p. 213.

⁴ . MARIE CURIE, *Les femmes prix nobel*, éd. Harmattan, Paris, 1930, p.p. 213-214.

Monica, CH, voulant démontrer la participation des femmes a la politique et cela constitue un problème majeur dans la société pour les autres membres de la société ?

Elle était arrivée au résultat selon lequel pour qu'il y ait l'équilibre dans la société ou dans toute organisation, c'est nécessaire que la femme soit intégrée.

Quant à ROLAND, il s'est intéressé à l'occupation de la femme dans la société, l'auteur avait examiné les différents travaux dans l'environnement que la femme doit faire hormis la politique, l'administration publique. Il aboutit au résultat selon lequel la femme n'a qu'une seule occupation qui est le ménage.

LAUFFER, pour sa part, avait mené une étude sur les femmes dans l'entreprise. Il est arrivé au résultat selon lequel, les femmes ont droit d'occuper les postes de commandement dans n'importe quelle organisation ou société.

MARIE. C, a mené son étude sur les femmes prix nobel, l'auteur est parti d'une observation selon laquelle la femme par sa nature, réalise des travaux multiples.

Il est arrivé au résultat suivant : la femme mérite d'avoir une considération dans la société.

Eu égard à ce qui précède, notre préoccupation est de savoir à travers les services de l'Etat de la Province, en particulier la ville de Kindu, le nombre important pouvant permettre d'expliquer la participation de la femme à la gestion de la chose publique dans les différentes divisions provinciales du Maniema.

La femme joue un grand rôle correspondant à son statut et à chaque rôle qu'elle correspond des comportements particuliers.

Rappelant que la discrimination à l'encontre des femmes viole les principes de l'égalité de droits et du respect de la dignité humaine, qu'elle entrave la participation des femmes dans les mêmes conditions que les hommes à la vie politique, sociale, économique et culturelle de leur pays, qu'elle fait obstacle à l'accroissement du bien être de la société et de la famille et qu'elle empêche les femmes de servir leur pays et l'humanité dans toute la mesure de leurs possibilités.

Pour OWENS SHARM ¹, en faisant plus allusion au mot discrimination, cela vise toute distinction, exclusion restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quelque soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, de droit

¹ OWENS SHARM. E, *Discrimination à l'égard des femmes*, édition Lambert, vienne, 1909, P. 99 – 100.

² SCHRAM. W, *L'information et le développement*, éd. Nouveaux horizons, Paris, 1973. p. 93-94.

de l'homme et de liberté fondamentale dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil.

Une femme qui ne développe pas les possibilités intellectuelles ne peut guère se développer politiquement qu'administrativement C'est dire que la formation intellectuelle des hommes et des femmes constitue dans tout le pays, le facteur primordial du développement social sur le développement politique.

Plus une femme est instruite et informée, plus elle participe aux activités politico-administratives, d'autre part dans la mesure où l'instruction est répandue dans une population, les différents groupes qui la composent peuvent être représentés au sein des différentes institutions politico-administrative et participera toujours à la gestion de la chose publique.

SCHRAM.W,² En faisant allusion à la culture de la femme qui peut être à la base désengagement, nous pouvons dire que la culture remplit diverses fonctions : elle intègre et interprète les différentes valeurs d'un groupe ou d'une société. Elle joue un grand rôle dans la formation et le développement de la personnalité individuelle dans la mesure où l'expérience de l'environnement social constitué essentiellement par les autres procure à chaque individu membre du groupe ou de la société une expérience à partir de laquelle il construit ses propres modèles de comportement.

La culture présente aux femmes des modèles de comportements, de conduites sociales, de penser, de juger qui leur permettent de participer à la vie politico-administrative ou à la société, permet aux membres de la société d'avoir des connaissances tout fait qui leurs permettent de s'adapter et de vivre dans leur milieu social.

Pour LINTON. R.¹, Le but recherché par la femme pour sa participation à la vie politico-administrative est de donner un contenu plus concret à l'idée de démocratie en associant les intéressés aux décisions qui les concernent. Cela pour limiter certaines frustrations analysées à l'égard de sa participation à la vie politico-administrative, en ayant une idée qui est celle de la promotion et comment le pouvoir public peut la promettre qu'elle y participe dit Weber. M²

Pour qu'elle soit intégrée à la vie politico-administrative, elle doit participer au développement aux mouvements collectifs le détournement par là même d'aventures personnelles qui pourraient s'avérer destructrices de l'ordre social, un moyen de mieux

¹ LINTON. R., *Jeunesse féminine*, éd. press. Girl, New-York, 1936, p. 46.

² Weber. M ; *Economie et société*, éd. Plan, Paris, 1971, p 56.

³ TALCOT PARSON. T ; *On the concept of political power in politics women and social structure*, éd. Free press, New York, 1969, P 361.

trouver une place dans la société en rejoignant des formations qui ont à la recherche de bonnes volontés et offrent des espoirs de sa promotion sociale.

Selon TALCOT PARSON³ ; Entant qu'être social, la femme appartient à plusieurs groupes par adhésion (organisation professionnelle, parti politique) et aux autres par situation (familiale, Etat, clan et au sein de chacun des groupes aux quels la femme appartient.

Notre étude bien que se rapprochant de celle qui précède s'en démarque d'une particularité à savoir : la participation de la femme dans la gestion de la chose publique et dans la province du Maniema, autrement dit, la façon dont les femmes de Kindu participent elles mêmes à la gestion de service de l'Etat et la non participation de ces dernières constitue la spécificité de notre étude.

En d'autres termes pour présenter le problème de façon directe posons la question fondamentale suivante : face aux enjeux politiques, sociaux et économiques actuels et étant donné le rôle que la femme est appelée à jouer, quels seraient le degré de sa participation et les obstacles aux quels elle serait confrontée dans la Province du Maniema ?

En outre, comment peut-elle contourner ces obstacles et ainsi apporter sa contribution dans le développement multisectoriel de la Province ? Enfin, par rapport à son absence très significative dans les institutions politico-administratives de la Province quelles seraient les pistes de solutions envisageables ?

Le manque d'une politique motivationnelle dans les différentes divisions provinciales de l'Etat ainsi le complexe de supériorité de l'homme sur la femme et les critères du recrutement de la femme aux postes administratifs et la femme peut se buter devant différents obstacles dont quelques uns sont : culture et tradition (idée d'infériorité, préjugés et pratiques coutumières, contraintes politiques

Pour vérifier notre hypothèse, nous avons dû recourir à une méthodologie appropriée à notre travail ou étude, ceci est d'autant vrai que tout travail scientifique est soumis au respect d'une procédure de récolte et traitement des données dont l'explication en constitue la phase la plus ultime¹.

En effet, nous avons choisi la méthode systémique soutenue par les techniques de questionnaire qui, dans son protocole descriptif, nous demande de considérer le système comme un ensemble d'éléments interdépendants, c'est-à-dire liés entre eux par des relations telles que, si l'une est modifiée les autres les sont aussi et que par conséquent tout l'ensemble est transformé ; de considérer que l'environnement : intra sociétal est constitué par l'ensemble

¹ KAWAYA YUMA. A, *Cours de méthode de recherche en science sociales*, inédit, FSSAP, G2 SPA, UNIKIS, 1992-1993.

des autres système qui composent la société globale à l'échelle nationale ; équilibre, stabilité, régulation et adaptation sont les éléments caractérisant les relations entre le système et l'environnement dans lequel il évolue, l'environnement est circuit clé, constamment en mouvement et auto régulé (cybernétique).

Notre population d'étude était composée des agents de carrière de service public de l'Etat (hommes et femmes) de cinq divisions provinciales. De cette population, nous avons tiré un échantillon aléatoire simple de 20 agents sur les 38 que comptent ces divisions provinciales.

L'utilisation de cette méthode nous a permis non seulement de comprendre le mouvement rétroactif dans l'environnement social, mais aussi de comprendre comment les revendications des femmes à la participation constituent une demande qui doit passer au filtrage avant d'arriver à la boîte de décision pour enfin trouver une réponse à la demande de la femme.

Pour récolter les données nécessaires à notre étude, la technique documentaire nous a permis de consulter quelques documents en rapport avec notre étude.

L'interview nous a mis en contact avec les femmes fonctionnaires et hommes fonctionnaires des différents bureaux des divisions provinciales du Maniema et de différentes associations féminines.

Notre étude comporte un double intérêt : le premier est pratique ou personnel dans le sens que les femmes du Maniema pourront prendre conscience à revendiquer leurs droits longtemps négligés par la société. Et nous, étant femme, de par notre ignorance, animée par l'ambition de participer à la chose publique, à travers cette étude, nous faisons appel à l'éveil de conscience de toutes les femmes du Maniema, pour qu'elles soient associées valablement à la gestion de la chose publique de la Province.

Le deuxième est scientifique, car à travers notre étude réalisée dans la ville de Kindu, nous croyons avoir ouvert les pistes que d'autres chercheurs peuvent exploiter pour le progrès de la science en vue d'associer tout le monde au développement, surtout qu'il est une affaire de tous.

A ce titre la présente étude constitue notre contribution.

La réalisation d'un travail scientifique est toujours soumise à des multiples problèmes, nombreuses sont des difficultés qui ont compliqué cette opération pourtant simple.

Nous avons énoncé : l'inaccessibilité aux documents, le rendez-vous manqué de nos enquêtes, le report à la perte énorme de nos protocoles.

Ce travail a touché à sa fin grâce à notre patience et persévérance.

Outre l'introduction et la conclusion, ce travail se subdivise en 3 chapitres :

- Le premier porte sur les considérations générales. Dans ce chapitre, nous allons définir les concepts et présenter sommairement la Province du Maniema ;
- Le deuxième chapitre traite de la participation de la femme à la gestion de la chose publique dans la Province du Maniema, enfin ;
- le troisième chapitre a trait aux responsabilités de la participation de la femme à la gestion de la chose publique, et ce chapitre se subdivise en six sections.

CHAPITRE I. CONSIDERATIONS GENERALES

1.1. Introduction

Dans ce chapitre nous nous intéressons d'abord à donner les définitions de quelques concepts de base utilisés dans le présent travail ; la définition des concepts est pour toute analyste l'entrée en la matière qui est l'intérêt du chercheur.

Ce qui nous intéresse à ce stade, c'est d'explicitier les mots clés qui composent le sujet de notre étude.

La quasi majorité des analystes et chercheurs tient des discours en rapport avec leur formation.

En Science sociale, c'est l'orientation qu'on adopte qui est à la base de la signification des concepts.

C'est pourquoi, les Sociologues, politologues ne cessent pas de dire que dans une étude Scientifique on ne crée pas le mot nouveau, mais plutôt on met à la place de la conception usuelle qui est confuse, une conception très claire et distincte.

Nous allons dans les lignes suivantes apporter l'éclairage sur les concepts retenus ci-dessous :

- ❖ Participation
- ❖ Gestion
- ❖ Chose publique.

1.2. Définitions des concepts

1.2.1. Participation

Le mot " participation " dérive étymologiquement du verbe latin " paricipare" qui signifie prendre part à une organisation, rencontre pour une durée bien déterminée.

Selon le dictionnaire universel, le terme participation est définie comme étant l'action de prendre part à quelque chose ¹.

Pour ARTHUR HAULOT, elle est définie comme étant le fait de participer aux décisions prises au niveau supérieur, donner un avis sur une mesure légale qui s'impose ¹.

¹ Dictionnaire universel, nouvelle édition, Paris, p 113-114.

Dans ce travail, c'est la deuxième définition que nous retenons, il s'agit de participer à la prise de décision tout en donnant son point de vue.

1.2.2. Gestion

Ce concept veut dire tout simplement l'ensemble des opérations d'administration portant sur des biens ou des opérations. Elle se rapporte également à la direction de la vie économique de l'entreprise d'une organisation, d'une institution.

Selon FOUCHER ², la gestion est définie comme étant l'action de traiter les documents de l'entreprise.

D'après Jean R. ISAFFO³, la gestion se définit comme la réalisation de politiques et objectifs pour une utilisation des moyens tant humains que matériels.

1.2.3. Chose publique

Selon le dictionnaire universel, ce mot signifie l'Etat. C'est-à-dire une organisation qui appartient à l'Etat.

A notre entendement, la chose publique signifie une entreprise de l'Etat, c'est la propriété de l'Etat.

1.3. Présentation de la Province du Maniema

Situation géographique et organisation administrative

La Province du Maniema est située presque au centre du Congo, elle couvre une superficie de 132.250 Km² soit 5,6% de la superficie totale du pays. Elle est comprise entre 0° et 5 ° de latitude sud et entre 24 ° et 5 ° et 28 ° 8 ' de la longitude Est.

Limites

- ✓ Au Nord : Province Orientale
- ✓ Au Sud : Province du Katanga
- ✓ A l'Est : Province du Sud-Kivu et Nord Kivu.

¹ ARTHUR. H. G, La participation à la gestion, Tome III, édit. Foulard, Paris p.97.

² FOUCHER, *La gestion des entreprises publiques*, 2. Larmand, Paris, 1983, p 7.

³ SSAFFO. J. R, *Gestion des ressources humaines*, un nouveau défi pour l'entreprise Congolaise, éd CADICEC, Kin, 1990, p 22.

✓ A l'Ouest : Province de Kasai- Orientale

Sur le plan administratif et conformément à l'ordonnance N° 88-031 du 20.7.1988 pourtant création de la Province du Maniema, c'est seulement en 1988 que le Maniema est donc revêtu du statut provincial après éclatement de l'ancienne Province du Kivu.

Le Maniema est une Province test qui revêt un caractère expérimental et sa subdivision administrative n'est pas encore complétée.

Ainsi, tout comme les Provinces du Nord et du Sud-Kivu, la Province du Maniema ne dispose pas encore des districts, elle est actuellement composée de sept territoires et de trois communes.

1.4. Bref aperçu sur l'engagement de la femme aux activités politico-administratives

Dans presque toutes sociétés et tous les domaines d'activités politico-administratives, la femme est victime d'inégalité, c'est pour quoi elle est appelée à s'engager dans celle-ci pour qu'elle ne soit plus victime de tout fait.

Pour JOSEPH. P ¹ ; Lorsqu'une femme est engagée, elle aura des ambitions, car elle a déjà des capacités, des qualités qui démontrent qu'elle est déjà engagée dans la vie politico-administrative.

Dans les conditions d'égalité avec les hommes et sans aucune distinction, elle a la possibilité non seulement de s'engager aux activités politico-administratives, mais aussi de voter aux élections et dans tous les referendum publics et être exigibles à tous les organismes publiquement élus ; de prendre part à l'élaboration de la politique de l'Etat et à son exécution, occuper les emplois et exercer toutes les fonctions publiques à tous les échelons du Gouvernement, de participer aux organisations non Gouvernementales et aux associations s'occupant de la vie publique et politique du Pays et enfin de représenter leur Gouvernement à l'échelon internationale et de participer aux travaux des organisations internationales.

Selon J. JACQUES R², La femme doit prendre d'abord conscience que le développement complet ou sa participation à la vie politico-administrative de notre pays, le bien être du monde et la cause de la paix demande la participation maximale des femmes à l'égalité avec les hommes dans tous les domaines.

¹ JOSEPH. P ; *La discrimination de la femme*, éd Que sais-je, Vienne, 1960, p 103-109.

² J. JACQUES. R, *Les femmes dans le monde*, éd LAVALOIS, Paris, 1936, p 203.

CHAPITRE II. LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GESTION DE LA CHOSE PUBLIQUE

Ce second chapitre nous montre de quelle manière la femme participe à la gestion de la chose publique. Ce chapitre compte à son sein six sections dont le détail es le détail est le suivant:

- La première section parle des qualités de la femme,
- La deuxième nous montre le rôle joué par la femme dans la gestion de la chose publique ;
- La troisième parle de la politique du pays concernant la participation de la femme ;
- La quatrième est consacrée à la motivation liée à l'engagement de la femme ;
- La cinquième porte sur le rôle de la culture dans la participation de la femme ;
- La sixième fait allusion du rôle du pouvoir politique dans le désengagement de la femme à la vie politico-administrative, enfin ;
- La septième porte sur les inconvénients du désengagement de la femme.

Section I. Les Qualités de la femme

Cette participation exige que la femme ait les qualités différentes, entre autre les qualités morales, intellectuelles, voire politiques pour lui permettre d'y participer.

Ainsi, il y a de ces femmes qui ont des qualités intellectuelles et morales plus que les hommes portant des multiples exemples reçus à travers notre pays où les femmes ont prouvé leurs qualités intellectuelles et morales en occupant des fonctions supérieures.

Pour avoir des précision ou autres réponses recueillies auprès de nos différents enquêtés, nous sommes obligés de recourir au tableau suivant :

Tableau N° 1 : Des qualités intellectuelles et morales de la femme pour participer aux institutions politico administratives

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Il y en a qui ont mêmes les qualités supérieures à l'homme	-	-	3	9,0	3	9,0	1	3,0	2	6,0	3	9,0	6	18,1
b) Les exemples sont multiples à travers le pays où les femmes ont prouvé leurs capacités intellectuelles et morales en occupant des hautes fonctions	-	-	6	18,1	6	18,6	1	3,0	1	3,0	2	6,0		24,2
c) La différence de sexe ne signifie pas la différence de qualités intellectuelles et morales	1	3,0	-	-	1	3,0	2	6,0	5	15,1	7	21,1		24,2
d) Il est difficile que la femme prétend dépasser l'homme	3	9,0	-	-	3	9,0	2	9,0	2	6,0	5	15,1		24,2
e) Autres réponses	3	9,0	-	-	3	9,0	3	-	-	-	-	-		9,0
Total	7	21,0	9	27,2	16	48,4	9	21,2	10	30,3	17	51,5	6	100

Source : enquête par questionnaire

Le tableau ci-dessus révèle que les exemples sont multiples à travers le pays où les femmes ont prouvée leurs capacités intellectuelles et morales en occupant les hautes fonctions (24,2%)

Ainsi, la différence de sexe ne signifie pas la différence de qualités intellectuelles et morales (24,2%).

Par contre, certain de nos enquêtes affirment qu'il est difficile que la femme prétendre dépasser l'homme. Il faut considérer que cette réponse pourrait ouvrir une explication culturelle selon la quelle jusqu'à présent certaines croient que la femme serait inférieure à l'homme.

La lecture de la tendance générale envie les réponses des hommes fonctionnaires et des femmes fonctionnaires montre que les hommes ne sont pas favorables à affirmer que ces femmes pourraient avoir les mêmes qualités intellectuelles et morales que les hommes (6,0%).

Si les vérités peuvent être vérifiées, il s'avère donc nécessaire de démontrer le rôle joué par la femme dans notre pays. Tel est l'objet de la section qui suit.

Section II. Le Rôle jouée par la femme dans la gestion de la chose publique

Malgré le niveau d'étude bas de la plupart des femmes, celles-ci jouent un grand rôle dans la gestion de la chose publique.

Ainsi, il y a de ces femmes qui ont un niveau d'étude bas. Malgré cette distinction, la plupart d'elles jouent un rôle important dans la vie politico-administrative ou dans la gestion de la chose publique. Pour plus de précision les enquêtés présentent leur opinion dans le tableau ci-après :

Tableau N° 2. Du rôle joué par la femme actuellement dans les différentes divisions provinciales

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Bonne, malgré le niveau bas.	1	3,5	-	-	1	3,5	-	-	4	14,2	4	14,2	5	17,8
b) Très bonne, parce qu'elle s'efforce à exécuter les tâches qui lui sont confiées.	-	-	2	7,1	2	7,1	1	3,5	-	-	1	3,5	3	10,7
c) Mauvaise parce qu'elle ne connaît pas exécuter les tâches qui lui sont confiées.	1	3,5	3	10,7	4	14,2	3	10,7	1	3,5	4	14,2	8	28,5
d) Assez bonne, parce qu'elle s'efforce à exécuter les tâches qui lui sont confiées	6	21,4	2	7,1	8	28,5	1	3,5	3	10,7	4	14,2	12	42,8
Total	8	28,4	7	24,9	15	53,3	5	17,7	8	28,4	13	46,1	28	100

Source : Enquête par questionnaire.

Eu égard au tableau ci-dessus, nos enquêtés estiment que l'appréciation du rôle joué par la femme est assez bonne parce qu'elle s'efforce à exécuter les tâches qui lui sont confiées (42,8%).

Par contre, d'autres enquêtés pensent que le rôle n'est pas tout bon, il est d'une mauvaise appréciation, parce que la femme ne connaît pas les tâches qui lui sont confiées. Cette réponse apparaît à concurrence de 28,5%.

Une observation minutieuse de l'appréciation positive permet de confirmer que la femme s'acquitte normalement des tâches qui lui sont confiées.

Si l'on peut considérer les réponses à la première assertion (17,8 %) et à la quatrième question de (42,8%), soit le total de 60% dans l'ensemble, faut-il encore affirmer que la prise en charge a influencé au niveau de sa politique, la participation de la femme ?

Section III. La Politique du pays concernant la participation de la femme

En parlant de la politique de notre pays concernant la participation de la femme à la vie politico-administrative, cela favorise la femme pour sa participation, éveille même sa conscience, met à l'écart l'ignorance de celle-ci.

Ainsi, nous devons savoir en tant que femme qu'il n'existe pas une politique propre à notre participation à la vie politico-administrative.

Ce qui est vrai est qu'actuellement, le Gouvernement Congolais insiste sur le recrutement d'un nombre considérable des femmes pour ne pas les marginaliser, car marginaliser une femme c'est la priver de ses droits et obligations, Démontre toute différence de traitement fondée sur le sexe qui, délibérément ou non se fait au détriment des femmes, empêche la société dans son ensemble de reconnaître les droits des femmes dans la vie tant publique que familiale ou qui empêche les femmes d'exercer les libertés et les droits fondamentaux qui leur sont garantis.

Pour plus de précision les opinions émises par nos enquêtés sont reprises dans le tableau ci-après :

Tableau N° 3. La Politique actuelle de notre pays concernant la participation de la femme aux institutions politico-administratives.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Elle favorise la participation de la femme (genre).	2	5,2	2	5,2	4	10,5	-	-	2	5,2	6	15,6	10	26,3
b) il n'existe pas une politique propre à la participation de la femme, sauf qu'actuellement le Gouvernement insiste sur le recrutement d'un nombre considérable pour ne pas la marginaliser	1	2,6	5	13,1	6	15,7	4	10,5	2	5,2	8	21,0	14	36,8
c) Il faut d'abord l'encourager avant d'envisager sa participation aux institutions	3	7,8	-	-	3	7,8	1	2,6	4	10,5	7	18,9	10	26,3
d) Les besoins prioritaires actuels des femmes ne sont pas à considérer au niveau de leur participation aux institutions, mais à contribuer au développement de nos milieux	2	5,2	-	-	2	5,2	-	-	-	-	2	5,2	4	10,5
Total	8		7		15		5		8		23		38	100

Source : enquête par questionnaire.

Tout porte à croire qu'il n'existe pas une politique propre à la participation de la femme, au contraire actuellement le Gouvernement insiste sur le recrutement d'un nombre considérable pour ne pas la marginaliser (36,8%).

Les efforts déployés actuellement en faveur du genre ont poussé certains de nos enquêtés à affirmer qu'il existe une politique qui favorise la participation de la femme (26,3%), il faut retenir aussi que les besoins prioritaires actuelles des femmes ne sont pas à la considérer au niveau de leur participation aux institutions mais à contribuer au développement de nos milieux (10,5 %).

La section suivante porte sur la motivation liée à l'engagement de la femme.

Section IV : Motivation liée à l'engagement de la femme

Dans cette section, nous allons voir le souci primordial de la femme est d'être engagé premièrement et la motivation viendra après.

La motivation liée à l'engagement ou à la fonction administrative n'est pas à la base de la participation de la femme aux activités de ce secteur, car pour la femme d'abord l'engagement et la motivation viendront après.

Concernant cette section, les opinions émises par nos enquêtés révèlent le rapport entre la motivation liée à la fonction administrative et le désengagement de la femme aux activités politico-administrative par le tableau ci-après :

Tableau N°4. Du Rapport entre la motivation liée à la fonction administrative et le désengagement de la femme.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Le premier motif pour le quel chaque individu accepte de travailler réside dans les motivations matérielles, psychologiques et morales.	5	11,6	2	4,6	7	16,2	1	2,3	2	4,6	3	6,9	10	23,2
b) Le salaire alloué aux fonctionnaires ne peut nullement couvrir tous les besoins de la femme.	1	2,3	-	-	1	2,3	2	4,6	4	9,3	6	13,9	7	16,2
c) La motivation ne peut pas nécessairement justifier le désengagement, car il existe d'autres personnes qui travaillent au sein des institutions administratives.	7	16,2	3	6,9	10	23,3	4	9,3	2	4,6	6	13,9	16	37,2
d) Cela n'est pas vrai, car d'autres responsables sont capables de prendre les initiatives locales dont le résultat peut constituer une motivation	4	9,3	4	9,3	8	18,6	1	2,3	1	2,3	2	4,6	10	23,2
Total	17	39,4	9	20,8	26	41,8	8	18,5	9	18,5	17	39,3	43	100

Source : enquête par questionnaire.

S'agissant du rapport entre la motivation liée à la fonction administrative et le désengagement de la femme, les enquêtés estiment que la motivation ne peut pas nécessairement justifier le désengagement, car il existe aussi d'autres personnes qui travaillent au sein des institutions politico-administrative (37,2%).

Les premiers motifs pour les quels chaque individu accepte de travailler réside dans les motivations matérielles, psychologiques et fonctionnaires ne peut nullement couvrir tous les besoins de la femme (16,2%).

Par contre d'autres enquêtés ne sont pas de l'avis que la motivation pourrait Justifier le désengagement.

C'est pourquoi ils ont affirmé que cela n'est pas vrai, car d'autres responsables administratifs sont capables de prendre des initiatives locales (23,2 %).

L'environnement sociétal influe positivement ou négativement sur la vision que la femme pourrait avoir vis-à-vis des activités administratives. L'élément le plus important serait la culture du milieu dans la lequel elle vit. C'est pourquoi, nous consacrons les pages qui suivent au rôle de la culture dans la participation de la femme.

Section V. Rôle de la culture dans la participation de la femme.

Cette section traite du rôle de la culture dans la participation de la femme.

En effet, la culture dans nos milieux considère la femme comme n'ayant une capacité à travailler dans l'administration, et cela ne peut pas justifier le désengagement de la femme aux activités politico-administratives.

Cette culture empêche la femme de s'ouvrir au monde extérieur.

C'est pourquoi, la femme doit revendiquer ses droits, car la culture remplit diverses fonctions dans la société ou dans une organisation ; elle intègre et interprète les différentes valeurs d'un groupe ou d'une société

Les réponses des enquêtés reprises dans le tableau qui suit donnent la précisions du rôle de la culture dans le désengagement de la femme à la vie politico-administrative.

Tableau N° 5. Du rapport entre la culture dans nos milieux de vie et le et le désengagement de la femme à la vie politico-administrative.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) La culture considère la femme comme n'ayant pas de capacité à travailler dans l'administration	2	6,6	5	16,6	7	23,3	-	-	1	3,3	1	3,3	8	26,6
b) La culture ne peut pas justifier le désengagement.	-	-	-	-	-	-	2	6,6	2	6,6	4	13,3	4	13,3
c) Une femme peut perdre sa féminité au fur et à mesure qu'elle s'occupe des activités politico-administratives.	5	16,6	-	-	5	16,6	3	10	-	-	3	10	8	26,6
d) La culture peut empêcher une femme de s'ouvrir au monde extérieur et par conséquent affecte négativement son ambition.	3	10	2	6,6	5	16,6	2	6,6	3	10	5	16,6	10	33,3
Total	10	33,2	7	23,2	17	56,5	7	23,2	6	20,2	13	43,2	30	100

Source : enquête par questionnaire.

La lecture du tableau ci-dessus révèle que la culture peut empêcher la femme de s'ouvrir au monde extérieur et par conséquent affecte négativement ses ambitions (33,3 %), la culture considère la femme comme n'ayant pas la capacité à travailler dans l'administration (29,6%), la femme peut perdre sa féminité au fur et à mesure qu'elle s'occupe des activités politico-administratives (26,6%).

Si la majorité de nos enquêtés a établi un rapport direct entre la culture et le désengagement de la femme à la vie politique, une minorité par contre estime que la culture ne peut pas justifier le désengagement (13,3 %).

Si tel est le cas de la culture politique, le pouvoir politique quant à lui, influencerait d'une manière significative la participation de la femme, notamment par la prise en charge. Les pages qui suivent donne des éclaircissements.

Section VI. Le Rôle du pouvoir politique

La section suivante nous parle du rôle du pouvoir politique dans la prise en charge de l'éducation de la femme par la classe politique qui favoriserait mieux l'engagement de celle-ci.

En rapport avec la participation de la femme aux activités politico-administratives, le pouvoir politique joue un grand rôle en assurant la sécurité d'une unité donnée en garantissant l'ordre du milieu des conflits qui naissent de la divergence des intérêts entre l'homme et la femme au sein des institutions politico-administratives.

C'est pourquoi, lorsque la femme est prise en charge par la classe politique, cela ne peut pas avoir de l'influence positive ; au contraire la femme choisirait les autres secteurs importants pour réaliser ses activités.

Le tableau ci-dessous nous renseigne davantage en rapport avec le rôle de pouvoir politique.

Tableau N° 6. La prise en charge de l'éducation de la femme par la classe politique.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Cette prise en charge mettrait la femme dans des conditions favorables.	-	-	-	-	-	-	2	5,8	1	2,9	3	8,8	3	8,8
b) Il y aurait beaucoup des femmes instruites qui se retrouveraient dans beaucoup des secteurs de la vie nationale, l'administration aussi.	-	-	-	6	17,6	6	2	5,8	4	11,7	6	17,6	12	35,2
c) La prise en charge ne peut pas avoir une influence positive au contraire les femmes choisiraient les autres secteurs importants.	4	11,7	3	8,8	7	20,5	2	5,8	2	5,8	4	11,7	11	32,3
d) La prise en charge ne peut pas avoir une influence positive, au contraire la femme est un projet difficile à réaliser étant donné le nombre élevé de celles –ci.	3	8,8	-	-	3	8,8	1	2,9	2	15,8	3	8,8	6	17,6
e) Autres réponses	2	5,8	-	-	2	5,8	-	-	-	-	-	-	2	5,8
Total	9	26,3	9	14,8	18	39,1	7	20,3	9	34,2	16	46,9	34	100

Source : enquête par questionnaire.

Ce tableau nous montre qu'il y aurait beaucoup des femmes instruites qui se retrouveraient dans beaucoup des secteurs de la vie nationale inclus ainsi l'administration (35,2%).

En plus, la prise en charge ne peut pas avoir de l'influence positive, au contraire les femmes choisiraient les autres secteurs importants (32,2%).

Par contre, il y a ceux-là qui affirment que la prise en charge ne peut pas avoir une influence positive au contraire les femmes sont des projets difficile à réaliser étant donné le nombre élevé de ceux-ci (17,6 %).

Enfin, il y a de ces enquêtés qui affirment que la prise en charge mettrait la femme dans les conditions favorables (8,8%).

Quoi qu'il en soit, la leçon qu'il faut tirer c'est que malgré cette note positive de la motivation qui proviendrait du pouvoir politique, il existe en plus des inconvénients des désengagements de la femme à la vie politico-administrative. Les pages suivantes abordent cette question.

Section VII. Les Inconvénients du désengagements de la femme à la vie politico-administrative.

Certes, plusieurs obstacles s'érigent contre le développement intégral de la femme. Il peut s'agir des contraintes politiques, juridiques ou sociales. Ainsi, la femme reste souvent ignorante à cause de ses occupations régulières liées au contexte de la culture africaine.

Tout au long de sa formation scolaire et académique, il subit beaucoup de pressions de la part des animateurs de ces institutions. Pour plus des lumières, nous enquêtés ont réagi des diverses manières par rapport à cette question.

Le tableau ci-dessous reprend les grandes articulations.

Tableau N° 7. Des Inconvénients du désengagement de la femme à leur à la vie politico-administrative

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Son exclusion pure et simple dans ce secteur	5	9,4	2	3,7	7	13,2	4	7,5	3	5,6	7	13,2	14	26,4
b) La difficulté pour la femme de s'épanouir	6	11,3	6	11,3	12	22,6	3	5,6	5	9,5	8	15,0	20	37,7
c) L'absence de l'esprit d'initiative dans sa vie	5	9,4	3	5,6	8	15,0	4	7,5	3	5,6	7	13,2	15	28,3
d) Le dénigrement continu de la femme par les autres membres de la société	-	-	1	1,8	1	1,8	2	1,8	2	3,7	3	5,6	4	7,5
Total	16	30,1	12	20,9	28	52,6	12	22,4	13	24,3	25	47	53	100

Source : enquête par questionnaire.

La lecture de tableau ci-dessus confirme bel et bien qu'il existe des inconvénients relatifs au désengagement de la femme à la vie politico-administrative : la difficulté pour la femme de s »épanouir (37,7%), l'absence de l'esprit d'initiative dans sa vie (28,3 %), son exclusion pure et simple dans ce secteur (26,4%).

Ainsi ce chapitre consacré à la participation politique de la femme nous édifie au plus haut point dans ses articulations : qualités de la femme, son rôle dans la gestion de la chose publique par sa prise en charge, les motivations liées à son engagement le rôle de la culture. Le troisième chapitre porte sur les responsabilités de la participation de la femme à la gestion de la chose publique.

CHAPITRE III. RESPONSABILITES DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME A LA GESTION DE LA CHOSE PUBLIQUE

Ce chapitre est consacré aux responsabilités de la participation de la femme à la gestion de la chose publique.

Il porte à son sein sept sections dont voici les principales : le modèle de vie des responsables des entités politico-administratives, la responsabilité de la femme elle-même, le rôle de l'enclavement de la province dans le désengagement de la femme, l'impact de la sensibilisation de la femme, les stratégies pour aider la femme à contribuer au développement pour sa participation et enfin les avantages de la participation de la femme aux activités politico-administratives.

Section I. Le Modèle de vie des responsables des entités politico- administratives

Cette première section montre comment les responsables des entités politico-administratives n'acceptent pas les femmes de participer aux activités politico-administratives. Il existe aussi un problème d'ordre culturel qui ne peut permettre à la femme de fournir les mêmes efforts que l'homme.

Le tableau qui suit parle d'avantage sur le modèle de vie des responsables des nos entités politico-administratives.

Tableau N° 8. De l'influence de l'engagement de la femme par le modèle de vie des dirigeants des entités politico-administratives.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Le refus pour ce dernier de faciliter à la femme de s'engager	-	-	2	6,25	2	6,25	-	-	1	3,1	1	3,1	3	9,3
b) Les responsables de ces services encouragent la femme à participer activement et à compter sur elle	5	15,6	-	-	5	15,6	2	6,25	3	9,3	5	15,6	10	31,2
c) Pour les responsables, il existe un problème d'ordre culturel qui ne peut permettre à la femme de fournir les mêmes efforts que l'homme (la bureaucratie n'est pas d'abord l'œuvre de la femme).	3	9,3	2	6,25	5	15,6	3	9,3	2	6,25	5	15,6	10	31,2
d) Le salaire minime que touche ces responsables n'est pas de nature à encourager la femme à participer aux institutions politico-administratives	1	3,1	3	9,3	4	12,5	3	9,3	2	6,25	5	15,6	9	28,1
Total	9	25	7	20,5	16	49,8	8	24,8	8	-	16	49,9	32	100

Source : enquête par questionnaire.

Tout compte fait, le modèle de vie des dirigeants des entités politico-administratives pourrait influencer l'engagement de la femme à ce secteur.

Pour vérifier cette affirmation, les enquêtés ont réagi de la manière suivantes :

❖ Les responsables de ce service encourage la femme à participer activement et à compter avec elle (31,2%), le salaire minime que touchent ces responsables n'est pas de nature à encourager la femme à participer aux institutions politico-administratives (28,1%).

Un autre son de cloche révèle que pour les responsables, il existe un problème d'ordre culturel qui ne permet pas à la femme de fournir les mêmes efforts que l'homme (la bureaucratie) n'est pas d'abord l'oeuvre de la femme (31,2%).

La section suivante présente les responsabilités de la classe politique dans le désengagement de la femme aux activités politico-administratives.

Section II. La Responsabilité de la classe politique.

La femme doit savoir que la classe politique n'est pas responsable de son désengagement aux activités politico-administratives.

Mais cela dépend de chacun d'elle, de la volonté d'elle-même de s'engager ou pas. Ce qui est vrai est que la femme du Maniema devrait toujours avoir un souhait, avoir cette ambition de s'engager à la vie politico-administrative.

Elle doit se donner, montrer des capacités, car le fait de s'engager ne dépend pas seulement ou n'est pas la responsabilité de la classe politique, mais cela revient à l'effort de chacune d'elle.

Les réponses émises par nos enquêtés justifient la responsabilité de la classe politique.

Tableau N° 9. La Responsabilité de la classe politique dans le désengagement de la femme aux activités politico-administrative.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Le sous information concernant l'importance que revêtent les institutions politico-administratives	3	9,0	2	0,06	5	15,1	3	9,0	3	9,0	6	18,1	11	33,3
b) Le rôle dans le foyer à cause de la précarité de la vie causée par les politiciens empêche la femme de penser à autre.	1	3,03	1	3,03	2	0,06	3	9,0	4	12,1	7	21,2	9	27,2
c) La classe politique n'est pas responsable, cela dépend de la volonté de chacune d'elle.	6	18,1	-	-	6	18,1	2	0,06	2	0,06	4	12,1	10	30,3
d) Les différentes guerres connues dans le pays et la misère généralisée justifient le désengagement de la femme aux activités politico-administratives.	-	-	3	9,0	3	9,0	-	-	-	-	-	-	3	9,0
Total	9	30,4	6	12,9	16	42,26	8	18,06	9	21,16	17	51,4	33	100

Source : enquête par questionnaire.

Eu égard au tableau ci-dessus, la classe politique est responsable du désengagement de la femme aux activités politico-administratives.

Les enquêtés ont confirmé cela à travers les réponses ci –après : la responsabilité de la classe politique s’explique par la sous information concernant l’importance que revêtent les institutions politico-administratives (33,3%), la précarité de la vie qui fait qu’elle joue un autre rôle dans le foyer (27,2%).

Par contre, si cette majorité semble condamner la classe politique d’autres enquêtés pensent à 30,3% que la classe politique n’est pas responsable, c’est la femme elle-même qui est responsable.

Même s’il faut penser à la responsabilité de la classe politique, la femme elle-même semble la partager dans une moindre mesure. Tel est l’objet de la section suivante.

Section III. La Responsabilité de la femme elle-même

Lorsqu’une femme est responsable pour son désengagement, on dira que celle-ci ne fait pas partie des activités politico-administratives.

Au contraire, pour le moment les femmes se donnent pour ne pas être marginalisée. Pour ne pas être désengagée mais à y participer.

Il y a de ces femmes instruites ou non qui ont des préférences personnelles, soit d’être engagée dans ce secteur ou de ne pas être engagée de s’occuper de son foyer ou d’autres activités.

L’instruction pour la femme est très importante et lui permet de comprendre la nécessité de sa participation aux activités politico-administratives.

Pour cette troisième section, les autres informations nous seront données partant de ce tableau ci-après :

Tableau N° 10. La Responsabilité de la femme dans son désengagement aux activités politico-administratives.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Le refus d'étudier et de s'épanouir	4	8,6	3	6,5	7	15,2	4	8,6	3	6,5	7	15,2	14	30,4
b) La peur de risque pour gagner plus tard	-	-	-	-	-	-	3	6,5	3	6,5	6	13,0	6	13,0
c) Le complexe d'infériorité vis à vis de l'homme	4	8,6	4	8,6	8	17,3	4	8,6	4	8,6	8	17,3	16	34,7
d) Les préférences personnelles	1	2,1	3	6,5	4	8,6	3	6,5	3	6,5	6	13,0	10	21,7
Total	9		10		19		14		13		27		46	100

Source : enquête par questionnaire.

Eu égard à ce qui précède, nous constatons que lorsque la femme est responsable de son désengagement aux activités politico administrative, elle sera complexée devant son semblable (34,7%, ensuite le refus d'étudier et de s'épanouir qui peut freiner la femme pour son engagement (30,4%), et puis il y a les préférences personnelles, la femme peut participer ou non à la gestion de la chose publique, elle se donne une certaine liberté aux institutions politico-administratives (21,7%), en fin la femme montrera aussi la peur de risquer pour gagner plus tard (13, 0), le plus grand obstacle qui explique le retard de la Province du Maniema réside dans son enclavement. C'est pourquoi nous avons voulu vérifier le rôle que jouerait cet enclavement dans le désengagement de la femme aux activités politico-administratives.

Section IV. Du Rôle de l'enclavement de la Province dans le désengagement de la femme

Ce qui est vrai est que l'enclavement ne permet pas à la femme de mieux être informée, recevoir des informations qui sont utiles à son épanouissement .

L'enclavement peut soit jouer un rôle positif, soit un rôle négatif, tout dépend de la culture et des réalités du milieu enclavé, il en est de même de son passé.

Le tableau ci-dessous permet de nous situer par rapport à ces deux tendances.

Tableau N° 11. L'Enclavement de la Province du Maniema peut justifier le désengagement de la femme à la vie politico-administrative.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) Etant donné les informations reçues régulièrement, l'enclavement ne peut pas justifier le désengagement	-	-	-	2	4,7	2	4,7	-	-	2	4,7	9,5	6	14,2
b) Le désengagement de la femme en République Démocratique du Congo pourrait avoir les mêmes proportions dans beaucoup des provinces	3	7,14	4	9,5	7	16,6	2	4,7	2	1	2,3	19,0	15	35,7
c) L'enclavement de la Province du Maniema peut avoir un impact très réduit sur le désengagement de la femme à la vie politico-administrative	2	4,7	4	9,5	6	14,2	2	4,7	4	-	10	23,8	16	39,0
d) L'enclavement de la Province du Maniema peut au contraire favoriser la participation de la femme à la vie politico-administrative	2	4,7	-	-	2	4,7	3	7,14	1	23	3	7,14	5	11,9
Total	7	15,21	10	23,7	17	30,2	7	16,54	8	9,3	25	59,4	42	100

Source : Enquête par questionnaire.

De ce qui précède, la majorité de nos enquêtés, affirment que l'enclavement de la Province du Maniema peut avoir un impact très réduit sur le désengagement de la femme à la vie politico-administrative (38,0%).

En plus de cet impact très réduit sur le désengagement de la femme, il y a aussi certains de nos enquêtés qui affirment que le désengagement de la femme pourrait avoir les mêmes proportions dans beaucoup de provinces (35,7%), étant donné les informations reçues régulièrement, l'enclavement ne peut justifier le désengagement de la femme aux institutions politico-administratives (14,2%).

En un mot, l'enclavement de la Province du Maniema peut au contraire favoriser la participation de la femme à la vie politico-administrative. Une réponse cependant nous paraît utile à la question du désengagement : c'est la sensibilisation.

Section V. L'Impact de la sensibilisation de la femme

La sensibilisation de la femme à l'école ou à l'Université peut faire en sorte que la femme participe à la gestion de la chose publique. La méthode de la sensibilisation ne consiste pas seulement à faire participer la femme à la gestion de la chose publique, mais c'est la volonté de chacune d'elle, l'effort personnel. En sensibilisant la femme, elle se sentirait interpellée et par ricochet participera aux activités politico-administratives.

L'intérêt porté à cette section nous a poussée à formuler des questions à partir desquelles le tableau ci-après :

Tableau N° 12. Du Rôle de la sensibilisation de la femme dans sa prise de conscience à participer aux activités politico-administratives.

REPONSES	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total Général	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total			
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) La femme se sentirait interpellée	-	-	3	3,12	3	3,12	1	3,12	6	18,7	7	21,8	10	31,2
b) La femme serait placée devant ses responsabilités	-	-	4	12,5	4	12,5	1	3,12	3	3,12	4	12,5	8	25
c) La sensibilisation combat l'exclusion de la femme	2	6,25	2	6,25	4	12,5	2	6,25	2	6,25	4	12,5	8	25
d) La sensibilisation ne joue pas un rôle persuasif	5	15,6	-	-	5	15,6	1	3,12	-	-	1	3,12	6	18,7
Total	7	21,9	9	13,3	16	43,7	5	15,6	11	28,0	16	49,9	32	100

Source : enquête par questionnaire

Cette section nous révèle que la femme se sentirait interpellée au moment où elle est sensibilisée (31,2 %), elle sera placée devant ses responsabilités en participant aux institutions politico-administratives, de même la sensibilisation combat l'exclusion de la femme aux institutions (25%).

En fin, il y a des ces enquêtés qui affirment que la sensibilisation ne joue pas un rôle persuasif, au contraire cela amène la femme à se désengager pour participer aux institutions politico-administrative (18,7%).

Qu'on le veuille ou non, la femme est incontournable dans le développement du pays surtout lorsqu'il s'agit d'animer notre appareil politico-administratif. Ce constant du désengagement apparent oblige tout observateur averti à penser aux stratégies à mettre en œuvre pour aider la femme à contribuer au développement par sa participation aux activités politico-administratives. Tel est l'objet de la section qui suit.

Section VI. Stratégies pour aider la femme à contribuer au développement pour sa Participation.

Le fait pour la femme de contribuer au développement pour sa participation ou pour son engagement à la vie politico-administrative, cela amène une contribution au développement de celle-ci parce que l'Etat va mettre à profit ses expériences pour l'aider par ses stratégies à contribuer au développement pour sa participation.

Sa façon d'y participer lui permettrait d'éveiller sa conscience et ses qualités pour le mettre au service de la société.

Nous pouvons ajouter pour cette section, les stratégies pour l'aider à contribuer au développement pour sa participation, et qu'avant tout elle doit d'abord manifester la bonne volonté, sans cela elle ne s'impliquera pas à cette vie.

Le tableau ci-après présente les opinions relatives aux stratégies.

Tableau N° 13. Les Stratégies au développement de la Province à travers sa participation aux activités politico-administratives.

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) La formation et l'information de l'importance de ce secteur	4	1,6	6	24	10	4	2	0,8	3	12	5	2	15	37,5
b) La volonté de la femme elle-même	2	0,8	2	0,8	4	16	3	12	4	16	7	28	11	27,5
c) La sensibilisation par les responsables de ces services de l'Etat	4	1,6	1	0,4	5	2	-	-	3	12	3	12	8	20
d) L'allocation d'un salaire qui permet aux fonctionnaires de subvenir a leurs besoins	2	0,8	-	-	2	0,6	2	0,6	2	0,6	4	1,6	6	15
e) Autres réponses	2	0,8	-	-	2	-	2	0,6	-	0,6	-	-	-	-
Total	14	5,6	9	25,2	23	22,6	7	12,92	12	40,12	19	43,6	40	100

Source : enquête par questionnaire

Dans ce tableau, on nous montre que pour aider la femme à contribuer au développement de la province à travers sa participation aux activités politico Administratives, elle doit être informée et formée de son importance dans la vie politico Administrative (37,5%), ensuite elle doit manifester la volonté dans les secteurs de la vie (27,5%) en plus, pour qu'elle participe à la chose publique, elle doit être sensibilisée par le responsable de son service de l'Etat (20%) , enfin pour la femme, elle doit subvenir à tous ses besoins par l'allocation d'un salaire qui permet aux fonctionnaires de subvenir à tous leurs besoins.

Section VI. Les Avantages de la participation de la femme à la vie politico-administrative.

La participation de la femme à la vie politico-administrative la rend digne : dans la mesure où elle valorise ses talents et apporte sa contribution à la construction du Pays. Cette participation est formative et porteuse des avantages en termes de satisfactions psychologiques, morales et matérielles.

Le tableau ci-dessous contient les réponses fiables recueillies auprès de nos enquêtes.

Tableau N° 14. Les avantages de la participation de la femme à la vie politico-administrative

Réponses	Femmes fonctionnaires						Hommes fonctionnaires						Total	
	Secondaire		Supérieur		Total		Secondaire		Supérieur		Total		Général	
	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%	F	%
a) La contribution effective au développement parce que l'Etat va mettre à profit ses expériences	7	12,5	5	8,9	12	21,4	4	7,1	6	10,7	10	17,8	22	39,2
b) Elle va jouir du fruit de son travail	5	8,9	2	3,5	7	12,5	4	7,1	4	0,07	8	14,2	15	26,7
c) L'éveil de la conscience de ses qualités pour les mettre au service de la société	7	12,5	5	8,9	12	21,4	4	7,1	3	5,3	7	12,5	19	33,9
Total	19	33,7	12	21,3	31	41,15	12	21,3	13	16,07	25	44,5	56	100

Source : enquête par questionnaire

De tout ce qui précède, la plupart de nos enquêtés estiment que la femme a beaucoup d'avantages au moment où elle participait à la vie politico-administrative.

Sa contribution effective au développement parce que l'Etat va mettre à profit ses expériences (39,2%), elle éveillerait la conscience de ses qualités pour les mettre au service de la société (33,9 %) enfin elle va jouir du fruit de son travail (26,7 %).

CONCLUSION

Nous voici au terme de notre étude qui a porté sur la participation de la femme à la gestion de la chose publique : cas de Divisions Provinciales du Maniema (1997-2007). Notre question fondamentale consiste en ceci : « face aux enjeux politiques, sociaux et économiques actuels et étant donné le rôle que la femme est appelée à jouer, quels seraient le degré de sa participation et les obstacles auxquels elle serait confrontée dans la Province du Maniema ? »

Le travail a été subdivisé en trois chapitres hormis l'introduction et la conclusion, le premier chapitre a porté sur les considérations générales ; le deuxième a traité de la participation de la femme à la chose publique ; quant au troisième chapitre, il présente les responsabilités de la participation de la femme à la gestion de la chose publique.

Pour atteindre l'explication, nous avons fait recours à la méthode systémique dans le schéma de David Easton. Celle-ci était complétée par les techniques documentaires et le questionnaire écrit. Celui-ci était précédé d'une phase de pré-enquête.

Notre population d'étude était composée des agents de carrière des services publics de l'Etat (hommes et femmes) de cinq Divisions Provinciales.

De cette population, nous avons tirés un échantillon aléatoire simple de 20 agents sur les 38 qui comptent ces Divisions Provinciales.

Eu égard à tout ce qui précède, les résultats de notre recherche se présentent de la manière suivante : concernant la participation de la femme à la gestion, celle-ci présente des capacités intellectuelles et morales pour occuper des hautes fonctions (24,2%), la différence de sexe ne signifie pas la différence des qualités intellectuelles et morales (24,2%), le rôle joué par la femme dans l'administration n'est plus à démontrer : elle s'efforce à exécuter les tâches qui lui sont confiées (42,8%). Toutefois, il faut retenir qu'il n'existe pas une politique propre à la participation de la femme sauf qu'actuellement le Gouvernement insiste sur le recrutement d'un nombre considérable des femmes pour ne pas les marginaliser (36,8%). C'est pourquoi la femme devrait être encouragée suffisamment pour obtenir la participation aux institutions (26,3%), quoiqu'il en soit certains enquêtés ont pensé que la motivation ne peut justifier le désengagement de la femme (37,2 %). Le cas du désengagement de la femme trouve sa raison d'être dans la culture des milieux dans lesquels évolue l'administration : la culture peut empêcher une femme de s'ouvrir au monde extérieur et par conséquent affecter négativement son ambition (33,3 %), mais malgré ces obstacles, la classe politique ferait mieux de prendre en charge l'éducation de la femme, car le nombre de femmes instruites augmenterait et

certaines d'entre elles, se retrouveraient dans l'administration (35,2%). Il faut cependant déplorer les inconvénients du désengagement de la femme la vie politico-administrative : la difficulté pour la femme de s'épanouir (37, 7%), l'absence de l'esprit d'initiative dans sa vie (28,3%), son exclusion pure et simple dans le secteur (26,4%).

Quant aux responsabilités de la participation de la femme à la gestion de la chose publique, plusieurs facteurs se greffent pour les endosser :

- le modèle de vie des dirigeants des entités politico-administrative : leur encouragement apporté à la femme (31,2%).
- La responsabilité de la classe politique dans le désengagement de la femme : elle ne donne pas à la femme l'information nécessaire (33,3%), ses travaux ménagers l'empêchent de sortir de ce cadre à cause de la précarité de la vie (27,2%).
- La responsabilité de la femme elle-même : son complexe d'infériorité vis-à-vis de l'homme (34, 7 %), son refus d'étudier et de s'épanouir (30,4%).
- L'enclavement de la Province : son impact peut être visible, mais réduit (39%).
- La sensibilisation de la femme : elle permettrait de l'interpeller (31,2%), de la mettre devant ses responsabilités (25%), et combattre son exclusion (25%).

Tout compte fait, il y a plus d'avantage pour la femme de participer à la vie politico-administrative. Il s'agit notamment de sa contribution effective au développement (39,2%), de l'éveil de sa conscience (33,9%), de la jouissance des fruits de son travail (26,7%).

De tout ce qui précède, les propositions pour contourner le désengagement de la femme à la vie politico-administrative sont les suivantes :

1. la formation et l'information donné à la femme pour qu'elle connaisse l'importance de ce secteur (37,5 %).
2. la volonté de la femme est un élément essentiel pour y parvenir (27, 5).
3. les services de l'Etat doivent sensibiliser les femmes pour obtenir d'elles la volonté de participer à la vie politico-administrative (20%).
4. l'allocation d'un salaire qui permet aux fonctionnaires de subvenir à leurs besoins essentiels (15%).

Malgré le résultat obtenu à la fin de cette étude, nous ne pouvons prétendre ouvrir aborde tous les contours de notre objet d'étude. D'autres chercheurs pourront nous compléter. La porte reste ouverte et les critiques ultérieures restent les bien venues.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. MONICA. CH., *Les Femmes et la politique*, éd, Mon chrétien, Paris, 1918,
2. ROLAND. M., *Le Travail Féminin*, éd, P.U.F., Paris, P P 213-270
3. LAUFFER. J., *Les Femmes cadres dans l'entreprise*, éd, lamza, 1982,
4. MARIE.CURIE., *Les femmes prix nobel*, éd, Harmattan, Paris, 1930, P.P 213-214
5. OWENS. SHARM. E., *Discrimination à l'égard de femme*, Vienne, éd. Lambert, 1909
6. SCHRAMES. W., *L'information et le développement*, éd, Nouveaux horizons, Paris, 1973,
7. LINTON. R., *Le Fondement culturel de la femme*,
8. WEBER. M., *Economie et société*, éd, Plan, Paris, 1971.
9. PARSON ; TALCOTT ; « *On the concept of polical power, in polics womens and social structure* ».
10. KAWAYA YUMA. A., *Cours de méthode de recherche en Sciences sociales*, FSSAP, G2 SPA, UNIKIS, 2003-2004
11. ARTHUR. HAULOT. G., *La Participation à la gestion*, Tome III, éd, Foulard, 1908, P. 97.
12. FOUCHER. J., *Gestion des entreprises publiques*, Paris, éd. Larmand, 1983. P. 7
13. ISAFFO. J. R., *Gestion des ressources humaines, un nouveau défi pour l'entreprise du Congo*, labe, éd. Cadicec, Kin 1990, P.22.
14. JOSEPH. P., *La discrimination de la femme*, Vienne, éd, Que sais-je, 1960. P.P. 103-109
15. JACQUES. R., *Les femmes dans le monde*, Paris, éd, Lavallois, 1936, P.203

II. Dictionnaires et autres documents

16. Dictionnaire universel, nouvelle éd, Paris. PP 113-114
17. Petit larousse illustre, 1989
18. Rapport annuel, 2004.

TABLE DES MATIERES

Dédicace	
Remerciements	
0. Introduction	2
Chapitre I. Considérations générales.....	8
1.1. Introduction	8
1.2. Définitions des concepts.....	8
1.2.1. <i>Participation</i>	8
1.2.2. <i>Gestion</i>	9
1.2.3. <i>Chose publique</i>	9
1.3. Présentation de la Province du Maniema	9
1.4. Bref aperçu sur l'engagement de la femme aux activités politico-administratives.....	10
Chapitre II. La Participation de la femme à la gestion de la chose publique	11
Section I. Les Qualités de la femme.....	11
Section II. Le Rôle jouée par la femme dans la gestion de la chose publique	13
Section III. La Politique du pays concernant la participation de la femme	15
Section IV : Motivation liée à l'engagement de la femme.....	17
Section V. Rôle de la culture dans la participation de la femme.	19
Section VI. Le Rôle du pouvoir politique	21
Section VII. Les Inconvénients du désengagements de la femme à la vie politico- administrative.....	23 23
Chapitre III. Responsabilités de la participation de la femme à la gestion de la chose publique.....	26 26
Section I. Le Modèle de vie des responsables des entités politico- administratives.....	26
Section II. La Responsabilité de la classe politique.....	28
Section III. La Responsabilité de la femme elle-même	30
Section IV. Du Rôle de l'enclavement de la Province dans le désengagement de la femme.....	32 32
Section V. L'Impact de la sensibilisation de la femme.....	34
Section VI. Stratégies pour aider la femme à contribuer au développement pour sa Participation.	36 36

Section VI. Les Avantages de la participation de la femme a la vie polico-administrative.	38
Conclusion.....	40
Bibliographie.....	42
I. Ouvrages.....	42
II. Dictionnaires et autres documents.....	42
Table des matières.....	43
Dédicace.....	43
Remerciements.....	43